



# Le journal de la Commune *Gagnacais*



## “Les Services Municipaux”

! # 24 - À LA UNE DE CE NUMÉRO **FEVRIER 2022** !

**P 10**

Les projets 2022

**P 12**

Les services municipaux

**P 04**

Informations pratiques

POUR SUIVRE TOUTES L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : [WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)  ET L'APPLICATION **CityAll**



## Édito

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année vient de commencer et notre quotidien est toujours très marqué par un contexte sanitaire incertain, gardons l'espoir d'une situation meilleure dans les prochaines semaines. J'espère vous trouver en bonne santé, je vous invite sincèrement à prendre soin de vous et de vos proches.

Ce numéro du Gagnacais est l'occasion de faire un point sur les actions menées et celles à venir.

Tout au long de l'année écoulée, la municipalité a œuvré pour faciliter l'aboutissement du futur centre médical ; la commune est heureuse de pouvoir offrir une continuité de soins et un suivi médical à ses administrés.

L'année 2022 a malheureusement débuté par une crue de la Garonne : cette montée rapide des eaux a entraîné des débordements importants sur notre commune au niveau du Grand Parc Garonne, sur les terrains municipaux cultivés par un agriculteur et à la ferme de la Pachamama. Aujourd'hui encore nous sommes à la recherche d'une solution la moins coûteuse possible pour assécher les terrains inondés. Nous comptons sur une aide des pouvoirs publics pour y parvenir. De plus, la commune doit faire face à la mise en sécurité des jeux du Grand Parc Garonne et à la remise en état des pistes cyclables.

Concernant l'urbanisme, suite à l'annulation du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat) en 2021, un nouveau calendrier général a été établi avec une approbation fin 2024. Des ateliers et des séminaires sont prévus aux étapes clefs de la procédure avec la participation des élus communaux.

Au sujet du pont de Gagnac, après la mise en place du plan de surveillance puis du système de pesage des véhicules poids-lourds, les prochaines opérations de réparation et renforcement de l'ouvrage auront comme objectifs la protection et la pérennisation du pont. De plus, deux scénarii sont actuellement étudiés pour envisager d'enjamber la Garonne « en mode doux », soit en utilisant l'ouvrage existant, soit en créant une passerelle accolée au pont. Ces travaux, réalisés par Toulouse Métropole, pourraient démarrer en 2024, avec une livraison mi-2025.

En 2021, nous avons développé un réseau de fibre via l'opérateur ZEFIL en vue du déploiement de la vidéoprotection dans le courant de cette année. Le marché pour la fourniture des équipements de la vidéo protection est d'ores et déjà lancé.

Les travaux du restaurant scolaire vont, quant à eux, débiter le 22 février prochain. Pendant cette phase de travaux, notre objectif est de maintenir les services de portage des repas à domicile et les services de restauration du groupe scolaire.

Je profite de ce numéro pour rappeler que les services municipaux restent des services de proximité qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins des administrés. Je tiens à saluer le professionnalisme de nos agents et tout particulièrement dans les conditions très difficiles que nous traversons.

Enfin, je veux saluer le dévouement et l'engagement de toute l'équipe municipale. Soyez assurés de notre détermination sans faille pour réaliser la poursuite du bien vivre ensemble à Gagnac.

Bonne lecture,

*Michel Simon*

Maire de Gagnac-sur-Garonne  
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelginest

• Directeur de la publication : Michel SIMON • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI  
• ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, pixabay.com, freepik.com, unsplash.com, pexels.com | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik, macrovector, pch.vector, Harryarts - freepik.com • Conception : Service Communication : Bernard BOU  
• Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 850 exemplaires



## Sommaire

### 04 Informations pratiques

- État civil
- Cadre de vie
- Election 2022
- Recensement 2022
- Recensement citoyen
- Urbanisme : dématérialisation des demandes

### 06 Informations communales

- Collecte des ordures ménagères
- Actions de collecte et Valorisation de déchets
- Marché de plein vent
- Remise de médaille pour Guillaume BONZOM
- Voeux de la municipalité
- Délibérations du Conseil Municipal

### 08

- Pour vous informer
- Le Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain
- Gagnac accueillera HEKA 4tet
- Retours en images sur les fêtes de fin d'année

### 10

- Crue de la Garonne
- Les projets 2022

### 12

- Les services de la Ville

### 14

- Pôle Santé

### 15 Toulouse Métropole

- Manger mieux et au même prix

### 16 Affaires sociales

- CCAS Bourse au permis de conduire
- Ateliers informatiques
- Repas des Aînés
- Plan grand froid

### 17 Affaires scolaires

- Le Centre d'Animation se prépare pour l'hiver !
- La Parenthèse Familiale

### 18

- La Bibliothèque fait peau neuve
- Espace Ecoute Parents
- Conseil Municipal des Enfants

### 20 La vie des Associations

- Cap Trail
- Cyclisme, la Team Cyclo-Cross
- l'ASCG Multiboxe

### 22

## Infos contacts

### Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### Heures d'ouverture

- Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

### Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

### Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48



RETROUVONS-NOUS SUR :  
[WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)  
ET L'APPLICATION **CityAll**

Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en Avril  
2022 !



## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau potable 05 61 800 902 /  
service.eau.veolia.fr

Assainissement : 05 61 201 201  
eaudetoulousemetropole.fr

**Pharmacies - Résogardes : 32 37**

**Médecins de garde : 39 66**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Nino AUPITRE BERLIB  
Elise ZAPATER  
Mathis TURCAT LARRIGNON  
Robin FERRER  
Elio GIRARD  
Charlotte BATAVOINE  
Maëlo TEULIÈRE LEROUX  
Clémentine BUFFON DUTOIT  
Luna PIRSOUL

### DÉCÈS

CAPOUL André  
MESYEUX Guy  
TEULIÉ Marguerite (veuve JEANJEAN)  
BOURREL Michel  
ESTRADE Andrée (veuve BOTTAREL)  
LAHILLE Yvonne  
RIVIERE Colette  
ROUSSON JEAN  
GASTON Alain

### Cadre de vie

## Elections 2022

**Pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.**

### Vérifier si l'on est inscrit(e) sur la liste électorale.

Pour savoir si vous êtes bien inscrit(e) sur une liste électorale ou rattaché au bon bureau de vote, vous pouvez vous connecter au site internet [service-public.fr](http://service-public.fr) ou vous rendre à l'accueil de votre mairie.

### S'inscrire sur une liste électorale.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous réserve de l'accomplissement des formalités de recensement citoyen) et pour les personnes ayant obtenue récemment la nationalité française.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

### Pour vous inscrire sur une liste électorale, deux conditions cumulatives sont à remplir :

Avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ou la veille du 2<sup>e</sup> tour des élections), être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques et ne pas être dans des situations d'incapacités prévues par la loi ;  
Avoir une attache sur la commune, c'est-à-dire y être domicilié, y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

### Comment s'inscrire ?

- > En ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- > En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- > Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

### DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription	Élection présidentielle	Élection législative
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

## Recensement 2022

**Le recensement de la population se déroule du 20 janvier au 19 février 2022.**

**Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.**

Un agent recenseur se présentera à votre domicile (dans le strict respect des gestes barrières) à compter du 20 janvier. En fonction de vos attentes, deux solutions sont possibles :

- > **Soit l'agent recenseur** vous remet des questionnaires papier qu'il viendra récupérer dans quelques jours ;
- > **Soit l'agent recenseur** vous remet une notice pour répondre en ligne avec vos codes d'accès.

## Recensement citoyen

**Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.**

**Ce recensement citoyen doit être fait à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.**

Une fois le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, le jeune reçoit une attestation de recensement. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



## Urbanisme : dématérialisation des demandes

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à effectuer en ligne sur la plateforme de Toulouse Métropole, qui instruit les dossiers pour la commune de Gagnac-sur-Garonne.**

Cette nouvelle procédure s'inscrit dans le cadre de la démarche Action publique 2022 qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

**Nous vous communiquerons prochainement le lien pour accéder à ce nouveau service.**



Retrouvez toutes les modalités du recensement sur le site internet de la ville ou dans le Gagn'Actu distribué dans vos boîtes aux lettres en janvier.

Le recensement citoyen se fait en mairie de la commune de votre domicile (en fournissant une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile). Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans le délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- > **Avant 18 ans**, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- > **À partir de 18 ans**, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Les démarches concernées par cette téléprocédure sont les suivantes : déclaration d'intention d'aliéner (DIA), permis de construire (PC), déclaration préalable (DP), certificat d'urbanisme (CU), permis de démolir (PD), permis d'aménager (PA).

Les opérations suivantes peuvent également être réalisées directement en ligne : modificatifs, transferts, demandes de retrait, prorogations etc.

Le dépôt en version papier de vos autorisations reste toujours possible à l'accueil de la mairie.

**Contact : 05 62 22 93 50**  
[urbanisme.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:urbanisme.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)

## Collecte des ordures ménagères Rappels

### En 2022 :

> Le calendrier de collecte des déchets n'est plus distribué dans les boîtes aux lettres des administrés de la commune dans le cadre du "Plan de Réduction du Papier" lancé par Toulouse Métropole. Quelques exemplaires papier sont disponibles à l'accueil de la mairie. Ce calendrier est téléchargeable sur le site internet de la ville et les dates de collecte du 1er semestre 2022 sont données dans ce numéro.

> Le jour de collecte des emballages et recyclables (bac bleu) évolue. Les bacs bleus sont désormais collectés le vendredi (une semaine sur deux).

La grève des services de collecte des déchets de Toulouse Métropole est terminée depuis le 13 janvier. Depuis cette date, les tournées de collecte ont repris et l'ensemble des déchets non

collectés pendant la période de grève devraient être ramassés dans le courant du mois de février.

## Actions de collecte et Valorisation de déchets

Depuis plusieurs années, la ville de Gagnac est engagée dans la collecte et la valorisation de petits déchets grâce à la mise en place de la Cabane récup notamment. Aujourd'hui les actions menées grâce à cette Cabane se déclinent en nouveaux projets.

A l'occasion du Téléthon, un challenge de collecte de bouchons en plastique a été organisé avec la ville amie de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime, 76). En moins d'une semaine, ce sont près de 100 kg de bouchons qui ont été collectés en mairie. Malgré ce beau résultat, Gagnac s'est incliné de peu devant Tourville-la-Rivière qui a collecté sur la même période 119 kg de bouchons ! Les bouchons en plastique collectés sont remis à l'association "les bouchons d'Amour" qui les collecte, les achemine, les trie et les expédie. La totalité de l'argent issue de la vente des bouchons permet d'acquies du matériel pour les personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, matériels handisports).

Fort du constat que la généralisation du port du masque pèse sur l'environnement, la ville a décidé d'installer deux bornes de collecte des masques chirurgicaux usagés : une à l'entrée de l'Hôtel de Ville et l'autre au Centre d'Animation. Un masque jeté dans la rue ou dans la nature, peut porter le virus pendant plusieurs jours et mettre des centaines d'années à se dégrader. Mélangé aux ordures ménagères, un masque sera enfoui ou incinéré, sa matière ne pourra pas être réutilisée.

Une fois collectés, les masques sont traités dans une entreprise spécialisée et valorisés dans des ateliers d'insertion professionnelle à Angers pour créer des poufs 100% recyclés (extérieur en toile de store recyclée et intérieur en polypropylène non-tissé issus du recyclage des masques jetables).

Cette dynamique de préservation de l'environnement, de collecte et valorisation des déchets trouve également écho auprès des enfants de l'école élémentaire de la ville. En effet, depuis le début de l'année, les enfants ont entamé diverses démarches écocitoyennes. La première action menée a été autour du gaspillage de l'eau et du papier dans les toilettes avec un travail autour du respect de ce lieu.

Dans les prochaines semaines, les élèves vont s'investir dans une démarche de recyclage en collectant au sein de l'école des bouchons en plastique. Tout comme l'action menée avec la Cabane Récup, les bouchons collectés seront remis à l'association « les bouchons d'amour ». Enfin, des bornes de collecte de masques chirurgicaux seront mises à disposition des élèves. Toutes ces actions initiées par les enfants constitueront des gestes supplémentaires pour la planète et la promotion du recyclage.



## Marché de plein vent

Deux rendez-vous hebdomadaires vous attendent Place de la République pour le marché de plein-vent avec une offre variée de commerçants :

> Tous les vendredis de 16h à 20 h : poissonnier, fromager, producteurs de fruits et légumes, traiteurs, producteur de canards, vendeur d'épices/d'olives, Etc....

> Tous les dimanches matin : pâtisserie



## Municipalité

### Remise de médaille pour Guillaume BONZOM

A Fronton, le 5 novembre dernier, le député du Nord Toulousain Jean-François PORTARRIEU a reçu les membres des comités locaux d'Anciens combattants pour leur remettre la médaille de l'Assemblée nationale. Cette médaille a été remise à M. Guillaume BONZOM, président de l'association des Anciens Combattants de Gagnac en présence notamment de Michel SIMON., Maire et de Guy DARMANIN, Président national de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Cette cérémonie a été l'occasion pour M. le Député de saluer l'engagement de ces femmes et de ces hommes au service de la mémoire collective.



Michel SIMON, Guy DARMANIN, Guillaume BONZOM et Jean-François PORTARRIEU

## Vœux de la municipalité

### Le contexte sanitaire a conduit, une nouvelle fois, à l'annulation de la cérémonie des vœux.

Michel Simon a tenu à s'adresser à l'ensemble des gagnacaises et gagnacais dans une vidéo disponible sur le site internet de la ville.



Retrouvez la vidéo sur : [https://www.gagnac-sur-garonne.fr/voeux\\_2022\\_michel\\_simon/](https://www.gagnac-sur-garonne.fr/voeux_2022_michel_simon/)



Les affiches préparées par les enfants du Centre d'Animation.

## Délibérations du Conseil Municipal

### 28 octobre 2021

Les délibérations du Conseil Municipal du 28 Octobre 2021 ont concerné les points suivants :

- > Autorisation de signature d'une convention avec Toulouse Métropole pour la dématérialisation des Déclarations d'Intention d'Aliéner
- > Projet communal de dématérialisation et de mise en œuvre du règlement général de protection des données (RGPD)

- > Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 1 an

### 7 décembre 2021

Les délibérations du Conseil Municipal du 7 décembre 2021 ont concerné les points suivants :

- > Autorisation de signature de M. Le Maire pour commande ZEFIL
- > Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le syndicat mixte Haute-Garonne environnement

- > Demande DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 2022 - Mise en place de la vidéo protection
- > Demande DETR 2022 - Marché du restaurant scolaire

- > Attribution du marché de Travaux d'extension et de réhabilitation du restaurant scolaire
- > Autorisation M. Le Maire pour division parcellaire dans le cadre du projet de la seconde micro-crèche
- > Modification attribution compensation de charges
- > Mise en place des 1 607h au 1er janvier 2022
- > Contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour secrétariat technique

- > Contrat PEC pour ALAE
- > Recrutement et modalités de rémunération des agents recenseurs
- > Droit de préemption sur les fonds de commerces

### RAPPEL

Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).

## Pour vous informer

Le Service Communication de la ville déploie différents outils et supports pour vous donner une information de qualité et actualisée en permanence.

Voici un focus sur ces outils et supports :



> Le Journal Communal "Le Gagnacais" avec 5 numéros prévus en 2022 (janvier, avril, juillet, octobre et décembre). Ce journal est distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et consultable sur notre site internet ;

> Une Newsletter publiée régulièrement à compter de 2022

> Affichage légal en mairie.

> Des publications ponctuelles : Gagn'Actu, guide pratique,...

> Une page Facebook

> Des panneaux lumineux d'information de dernière génération (un à côté de la Bibliothèque et à côté de l'Eglise).

> Du mobilier urbain d'affichage

> Un site internet avec un design plus actuel revu en 2021 pour faciliter la navigation.



> Une application citoyenne. Lancée fin 2021, l'application mobile CityAll permet d'informer les habitants en temps réel sur leur smartphone.



## Culture

Le Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain fête sa 30<sup>ème</sup> année d'existence !

Après une édition 2021 faite de rebondissements, de nouveautés et de défis relevés, la programmation 2022 a pour ambition d'offrir une programmation joyeuse, ambivalente, éclectique et dansante... reflétant trois décennies de concerts et autres événements célébrant la guitare !

**Du 17 au 27 mars 2022**, les communes organisatrices (Aucamville, Bruguières, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Launaguet et Toulouse-Lalande) vous accueilleront pour souffler ces trente bougies. Jazz, rock, musique du monde, funk, folk, pop ou cumbia sont au programme dans un souci d'engagements artistiques, pédagogiques et écologiques.

Retrouvez toute la programmation ici : <https://www.guitareaucamville.com/>



**Gagnac accueillera HEeka 4tet, le jeudi 17 mars à l'Espace Garonne à 19 h.**

Dans le cadre de ce concert une action singulière et pédagogique sera menée auprès des élèves de l'école élémentaire de Gagnac lors de quatre sessions de janvier à mars.

Heeka sera accompagnée pour chacune de ses sessions par l'un de ses musiciens avec l'envie de partager son univers et d'inclure les enfants dans son spectacle. Ils auront la chance de monter sur scène et de chanter sur le dernier morceau du concert le jeudi 17 mars !



## Municipalité

Retours en images sur les fêtes de fin d'année

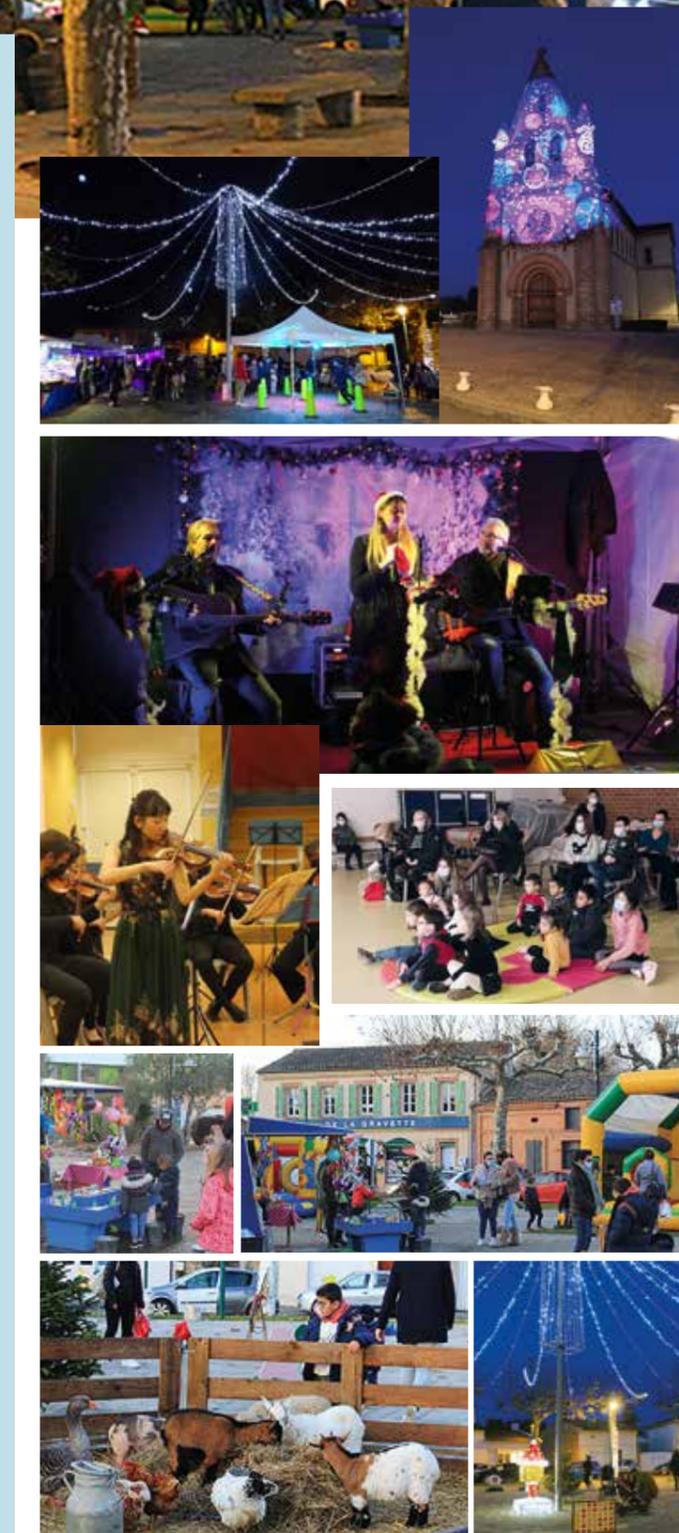
**Le contexte sanitaire actuel n'a pas permis de mettre en œuvre la totalité du programme des festivités prévues par la Ville.**

Néanmoins la soirée de lancement des illuminations de Noël, le concert de l'Enharmonie ou l'animation sur la Place de la République la semaine précédant Noël ont pu être maintenus. La fête du Centre d'Animation ou la fête du Relais Petite Enfance ont quant à elle étaient maintenues dans un format plus restreint afin de permettre tout de mêmes aux enfants de profiter du programme prévu.

Vendredi 3 décembre, de nombreux Gagnacais se sont retrouvés sur la Place de la République pour profiter des animations proposées par la Ville : balade contée pour les plus petits, ateliers organisés par les ATSEM, exposition photos du Relais Petite Enfance, buzzer time, photo avec le Père Noël, animation musicale avec le groupe Hopohop, illuminations de la Place, bar à vin et petite restauration auprès des commerçants du marché.

Dimanche 5 décembre, l'Enharmonie était de retour à l'Espace Garonne. L'Enharmonie est un orchestre toulousain résultant d'une collaboration originale entre des musiciens confirmés et des musiciens professionnels essentiellement issus des rangs de l'ONCT (Orchestre National du Capitole de Toulouse) autour de Serge Krichewsky qui en est le directeur musical. Un riche programme pour cette après-midi : le Barbier de Séville (G. Paisiello), concerto en la mineur pour violon et orchestre (J.S. Bach) en présence de la violoniste Kuki Fujie et Symphonie n°83 en sol mineur "La Poule" (J. Haydn). L'intégralité des recettes de cette après-midi ont été reversées au Telethon.

Du 20 au 24 décembre, de nombreuses animations ont été installées toutes les après-midi Place de la République pour le bonheur des enfants et de leurs familles : mini-ferme, chevaux à pédale, structures gonflables, jeux forains anciens,...



## Municipalité

## Crue de la Garonne

## L'année 2022 a débuté par une crue de la Garonne et Gagnac a été touché.

Cette montée rapide des eaux est la conséquence d'épisodes de pluies importantes sur le piémont pyrénéen accélérant localement la fonte des neiges. Dès le 9 janvier, Météo-France avait émis un bulletin de vigilance rouge « pluie-inondation et crues » sur la Haute-Garonne.

Cette information a été relayée dès le lundi 10 janvier par la ville de Gagnac sur les supports habituels de communication (Site internet, page Facebook, panneaux lumineux d'information, notification City All) et les services de la ville ont surveillé de très près les informations transmises par le service Vigicrues (<https://www.vigicrues.gouv.fr/>) et notamment les hauteurs d'eau relevées à la station du Pont Neuf à Toulouse. La hauteur maximale d'eau relevée a été de 4,31 mètres en ce point le mardi 11 janvier au matin, frôlant de près le seuil de 4,38 mètres atteint en juin 2000. La commune a connu des débordements au niveau du Grand Parc Garonne et de ses infrastructures, à la Ferme de La Pachamama, aux lacs des Millières ou au Centre équestre du Garrel.

Des rues ont été également inondées. Dans la nuit du 9 au 10 janvier, la municipalité a été à pied d'œuvre pour couper à la circulation les rues inondées et alerter les services de secours pour venir en aide aux personnes bloquées par la montée des eaux.

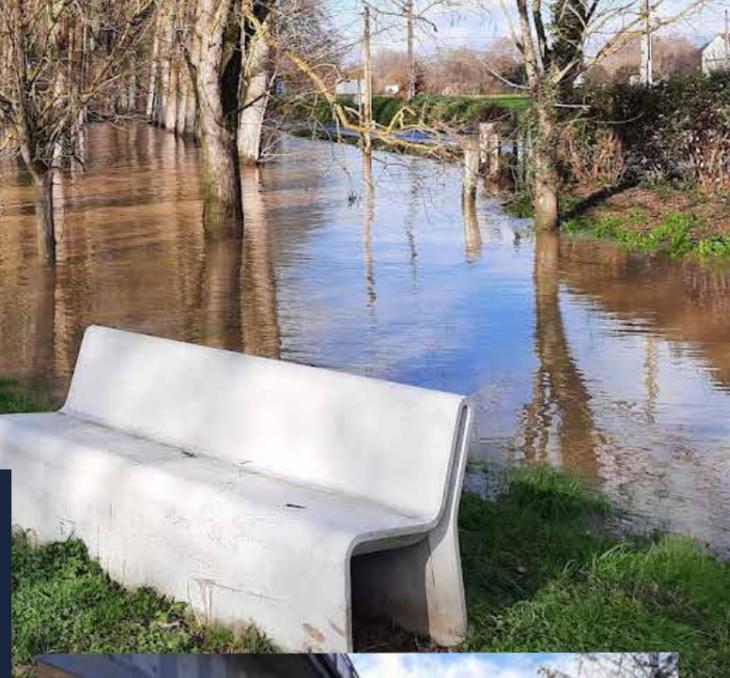
Aujourd'hui encore, les stigmates de cette montée de la Garonne subsistent : le niveau de l'eau des lacs des Millières est peu redescendu, entraînant, par un effet de cuvette, l'inondation d'une partie des terres de La Pachamama, quelques dégradations ponctuelles au niveau des installations du Grand parc Garonne et sur les pistes cyclables.

A ce jour des arrêtés municipaux ont été pris pour interdire l'accès :

- > Aux jeux du Grand Parc Garonne (en attendant les visites de contrôles)
- > Au parcours le long de la rive droite de la Garonne (arbres dessouchés)
- > À la piste cyclable allant de la passerelle jusqu'à Seilh (arbres dessouchés et destabilisation des berges de l'Aussonnelle)

Les services techniques de la ville, avec l'aide de ceux de Toulouse Métropole ont commencé une remise en état. Des solutions techniques sont à l'étude pour évacuer l'eau des lacs des Millières et de La Pachamama.

Le dispositif de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été lancé par la Préfecture de la Haute-Garonne et la commune de Gagnac a procédé à une demande de reconnaissance.



## La commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) approuvé le 2 juillet 2015.

## La réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde est une obligation pour toutes les communes couvertes par un Plan de Prévention du Risque Inondation.

Ce document vise à préparer la commune face aux événements de sécurité civile à l'origine d'un risque majeur (inondation par exemple).

Pour les habitants, un document d'information sur la conduite à tenir en cas de risques majeurs est disponible : Il s'agit du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce DICRIM, outre l'information et la sensibilisation sur les risques majeurs qui concernent la commune, vous conseille sur les comportements à adopter pour favoriser l'efficacité des secours et assurer au mieux votre sécurité.

Ce document a été distribué à tous les habitants en 2020 et est disponible sur notre site internet : <https://www.gagnac-sur-garonne.fr/dicrim/>. Des exemplaires papier sont également disponibles à l'accueil de la mairie.



## Municipalité

## Les projets 2022

## Ce début d'année est l'occasion de faire le point sur les projets qui seront initiés cette année.



Emprise du futur restaurant scolaire

## Le restaurant scolaire.

Les travaux vont débuter à la mi-février 2022 avec le lot VRD (Voiries et Réseaux Divers) incluant la première phase des réseaux d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et des réseaux d'alimentation (eau, gaz,...). Les travaux de gros œuvre prendront ensuite le relais avec le coulage des fondations puis les différents lots techniques (bardage, menuiseries extérieures et intérieures, électricité, plomberie, ...) enchaîneront au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Pendant cette phase de travaux, l'objectif de la municipalité est de maintenir l'ensemble des services (portage des repas et services de restauration du groupe scolaire) dans des conditions optimales de sécurité pour les agents et les enfants. Certains travaux ont été programmés pendant les vacances scolaires (en période de service réduit) afin de minimiser les incidences.

Le nouveau restaurant scolaire sera opérationnel à la rentrée de septembre 2023.



## Mise en place de la vidéoprotection.

Afin de lutter contre les dégradations sur les équipements publics mais également renforcer la protection des biens et des personnes, un système de vidéoprotection sera installé sur la commune. En 2021, différentes actions ont été menées afin de préparer le déploiement de la vidéoprotection : audit de sécurité avec le groupement de gendarmerie, analyse des sites à équiper, mise en place d'un réseau de communication privé entre les différentes zones concernées par le système de vidéoprotection.

Un marché va être lancé dans les prochaines semaines pour la fourniture des équipements de vidéoprotection et leur mise en œuvre sur le territoire de la commune. Les premières caméras devraient être installées dans le courant du deuxième semestre 2022.

En parallèle, les demandes d'autorisation pour la mise en place d'un système de vidéoprotection seront faites auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.



Portion de la Voie romaine communale

## Aménagement de la Voie Romaine communale

Concernant la voirie, la coopération de la ville avec les services de Toulouse Métropole permettra de finaliser les études, dans le courant du premier semestre 2022, pour l'aménagement de la portion communale de la Voie Romaine (entre la rue du Vieux moulin et la rue du Chêne cornu).

Les travaux à venir consisteront en une réparation de la bande de roulement et des trottoirs et une reprise des fossés.

Les orientations budgétaires actuellement débattues par le Conseil Municipal permettront également de voir aboutir des actions supplémentaires visant au bien-vivre ensemble à Gagnac. Nous vous les présenterons dans le prochain numéro du Gagnacais.

# LES SERVICES MUNICIPAUX

## Municipalité

### Les services de la Ville

**Les services municipaux sont des services de proximité qui œuvrent au quotidien, pour répondre aux besoins des administrés.**

**Gagnac compte une cinquantaine d'agents municipaux répartis dans différents services.**

Afin de présenter les différents services ainsi que leurs missions et mettre à l'honneur les agents, la municipalité a fait réaliser une vidéo que vous retrouverez sur notre site internet : [www.gagnac-sur-garonne.fr/services\\_municipaux\\_gagnac/](http://www.gagnac-sur-garonne.fr/services_municipaux_gagnac/)

### Focus sur les services municipaux

#### Service technique

Le Service technique est composé de quatre agents et d'une assistante technique sous la houlette de Philippe Jouffreau, directeur du service technique. Les missions du service technique de la ville concernent l'entretien et la valorisation de l'espace public tant au niveau des parcs et jardins que des bâtiments publics (écoles, salles communales et complexe sportif). Les missions sont variées et touchent différents domaines nécessitant une polyvalence des agents : électricité, mécanique, plomberie, espaces verts, ... Le service technique apporte son soutien à la vie associative tant pour des aspects techniques que de logistiques.

La mission la plus prenante pour les agents est l'entretien des espaces verts. Le service a en charge la gestion d'une surface de 20 ha d'espaces verts, 600 m<sup>2</sup> de parterre fleuri et 3 km de linéaire de haies répartis sur l'ensemble des quartiers. Le service est équipé en conséquence et assure la maintenance du matériel.



Le service technique est également engagé dans le respect de l'environnement, en appliquant les directives « Zéro Phyto », dans tous les lieux accessibles au public (cimetière, trottoirs, aires de jeux, ...)

Le service technique est également impliqué dans tous les projets de travaux de la commune et le suivi des chantiers comme celui du Restaurant Scolaire qui débute cette année.

Enfin, le service technique de la ville travaille en étroite collaboration avec Toulouse Métropole qui est en charge de la voirie, de la propreté, de la collecte des ordures ménagères, et d'autres organismes pour l'eau, l'assainissement, les télécoms et l'éclairage public.

#### Service entretien

Le service est composé de six personnes qui travaillent au quotidien pour l'entretien des bâtiments communaux. Les journées commencent dès 6h15 avec, tous les jours, le ménage à l'Hôtel de Ville, au Centre d'Animation et dans les locaux de l'école élémentaire. La journée se poursuit ensuite avec l'entretien des salles associatives par roulement.

Les périodes de vacances scolaires sont dédiées au « grand nettoyage » des différents bâtiments communaux. La crise sanitaire a imposé de nouvelles exigences en matière de nettoyage nécessitant plus de vigilance et de temps passé : désinfection des surfaces, aération des locaux,...



Cette édition du Gagnacais est également l'occasion de remercier sincèrement Muriel BOTTIN, la responsable du service, depuis de très nombreuses années. Son dévouement, sa disponibilité et sa gentillesse sont connus de tous et aujourd'hui Muriel a souhaité céder sa place. Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier, c'est Karine ROUSSARIE qui s'occupe de la coordination du service sous l'œil bienveillant de Muriel qui ne manquera pas de l'épauler.

#### Service Enfance et Jeunesse

Le Service Enfance et Jeunesse de la ville regroupe un ensemble de structures pour les enfants dès leur plus jeune âge. Vanessa LE BECHEC est la coordinatrice de ce service qui regroupe :



> Le Relais Petite Enfance (lieu d'information pour les parents sur les modes de garde de leurs enfants, lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnelles de la Petite Enfance de la ville,...) ;

> La Parenthèse familiale (espace de jeux partagés destiné à favoriser la rencontre entre les enfants et les parents) ;

> Les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ;

> Le Centre d'Animation qui s'occupe des enfants pendant le temps périscolaire. Ce n'est pas un simple mode de garde, mais avant tout un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité ;

> Le Centre d'Animation Jeunesse qui accueille les adolescents de 11 à 17 ans ;

> La Bibliothèque municipale.

La CAF et Toulouse Métropole sont des partenaires privilégiés du Service Enfance et Jeunesse. Elles apportent des aides à la commune de Gagnac afin de l'accompagner dans la mise en œuvre des actions, des services et des structures destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

#### Service restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de Gagnac prépare tous les jours plus de 200 repas pour les enfants du groupe scolaire et une trentaine de repas pour le portage à domicile.



Six agents travaillent au restaurant sous la houlette de David LOUIS. Les menus sont élaborés par le service avec l'aide d'une diététicienne ; des animations sont proposées tous les mois et un repas végétarien est servi chaque semaine.

Le restaurant scolaire travaille le plus possible avec des fournisseurs locaux et privilégie autant que possible les produits bio.

#### CCAS

Deux agents travaillent au Centre Communal d'Action Sociale de la ville (Morgane DRYA et Laetitia TOLLERON). Les missions du CCAS sont de plus en plus nombreuses et variées :



accompagnement social, accompagnement à la recherche de logements, gestion des projets du CCAS, aide à la constitution de dossiers de demandes de logements sociaux, organisation du Repas des Aînés et distribution des colis, soutien alimentaire, accompagnement aux courses, portage des repas (réalisé en alternance par Laetitia TOLLERON ou Aurélie PUYO), mise en place d'ateliers informatique, mise en place d'actions de prévention pour les Seniors, bourse au permis de conduire.

#### Services administratifs

Les missions des services administratifs sont variées. Elles concernent en premier lieu l'accueil et l'information du public mais aussi les inscriptions scolaires, l'urbanisme, l'état civil et la tenue à jour des concessions dans le cimetière, les élections, les finances, les ressources humaines, la communication, la location des salles communales, la gestion des recettes du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Sept agents composent les services administratifs à ce jour.

Ce numéro du Gagnacais est l'occasion d'adresser tous nos remerciements à Laetitia BIGOT, responsable finances et Agnès BOISSET, responsable ressources humaines qui ont quittées la collectivité en ce début d'année. Encore merci pour leur investissement, leur disponibilité et leur professionnalisme !





## Municipalité

### Pôle Santé

**Les précédents numéros du Gagnacais ont présenté le projet de Pôle Santé sur la commune. Depuis les prémices de ce projet essentiel pour la commune, la Mairie de Gagnac a beaucoup œuvré pour faciliter son aboutissement comme Monsieur le Maire le rappelait dans son message lors de ses vœux à la population :**

« La municipalité a mis tout en œuvre pour maintenir ce service de santé, notamment à travers l'accompagnement du projet de centre médical... Et je tiens à remercier sincèrement les docteurs Cordeuil, Diallo et Resplandy qui ont décidé de s'installer à plein temps à Gagnac... J'associe à ces remerciements les docteurs Clarens et Hua, nos chirurgiens-dentistes, qui s'investissent dans ce projet depuis plusieurs années, et qui contribuent également à apporter un service de santé de qualité au sein de notre village ».

Bon nombre de gagnacais ont connu une fin d'année 2021 pleine d'inquiétude : en effet, alors que la crise sanitaire ne faiblit pas, l'un des deux médecins exerçant sur la commune a annoncé son départ en décembre, suscitant l'inquiétude de près d'un millier de patients. Grâce à l'implication des médecins de la commune une nouvelle organisation a été mise en place afin de pallier ce départ et maintenir une offre de soins pour les Gagnacais. Les docteurs Cordeuil,

Diallo et Resplandy nous présentent le nouveau fonctionnement de leur cabinet médical : « La nouvelle organisation est effective depuis le 3 janvier 2022 : il y aura désormais trois médecins au lieu de deux au sein du cabinet médical pour répondre à la demande des patients et assurer la continuité des soins. Il s'agit d'intégrer deux médecins connus de tous puisque les docteurs Diallo et Resplandy ont été remplaçants plusieurs années et étaient passés récemment à un statut de collaborateur. Notre association est la continuité logique pour compenser ce départ et ouvrir une nouvelle dynamique d'accès aux soins dans l'intérêt des Gagnacais ».

Cette nouvelle dynamique sera renforcée par le projet de Pôle Santé prévu au cœur du village comme nous l'indique les trois médecins généralistes : « Nous rejoindrons prochainement le futur centre médical de Gagnac sur Garonne afin d'optimiser l'organisation et l'accès aux soins avec la volonté d'y intégrer des médecins généralistes

en fin de cursus médical (internes) et, si nécessaire, d'autres médecins. La venue de deux nouveaux médecins, ainsi que notre installation future dans le centre médical aux côtés de nos collègues les docteurs Clarens et Hua, chirurgiens-dentistes, ont été facilitées par une participation active de la mairie de Gagnac-sur-Garonne qui souhaite maintenir une offre de soins de qualité à ses concitoyens ».



Ainsi, malgré les difficultés croissantes que rencontrent les communes pour trouver de nouveaux médecins désireux de s'installer, la commune de Gagnac est heureuse de pouvoir offrir une continuité de soins et de suivi médical à ses administrés.

# Manger mieux et au même prix : cap ou pas cap ?



Ces dernières années ont émergé un peu partout en France des « Défis Familiales » autour de thématiques variées : alimentation, déchet, énergie, etc. Ces défis visent à promouvoir les éco-gestes et des modes de consommation responsable en proposant un accompagnement individualisé à des foyers volontaires.

Pour cette deuxième édition métropolitaine, le défi Foyers À Alimentation Positive (FAAP) revient avec l'objectif de démontrer que l'on peut adopter une alimentation saine, savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Un véritable challenge dont Toulouse Métropole a confié l'animation à l'association Bio Ariège-Garonne.

Le 22 janvier, son lancement au Marché d'Intérêt National de Toulouse a rassemblé les familles autour d'une démonstration de cuisine par le chef de l'association solidaire Belles Gamelles. Les participants bénéficient pendant

6 mois de coups de pouce et d'ateliers pratiques afin de les accompagner dans l'évolution de leurs habitudes alimentaires et d'achat, pour manger mieux et à coût constant. Bio Ariège-Garonne met à leur disposition un outil numérique pour les aider à mesurer leur progression tout au long du défi.

Quatre structures relais de proximité assurent les contacts avec ces participants et accueillent les temps forts organisés par cette association. Il s'agit de L'Espace Pour Tous de Saint-Orens, de l'ASSQOT\* Polygone de Toulouse, de la Maison citoyenne de Colomiers et des trois maisons de quartier de Tournefeuille.

À noter que nous pouvons tous participer à ce défi en suivant les temps forts sur la page dédiée de toulouse-metropole.fr ainsi que sur les réseaux sociaux et la newsletter mensuelle de la Métropole.

\*Animation Sociale et Solidaire des Quartiers Ouest Toulousains



Plus d'infos, scannez ce QRCode

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole



Affaires Sociales

## Bourse au permis de conduire

**Tu as entre 18 et 25 ans ?**

**Tu habites à Gagnac-sur-Garonne ?**

Depuis 2012, le CCAS de Gagnac-sur-Garonne a instauré une " Bourse au Permis " afin de faciliter l'obtention du permis de conduire.

Le permis de conduire est un passeport vers la mobilité, une marche de plus vers l'autonomie !

**En contrepartie de cette aide, les jeunes boursiers réalisent une action bénévole au sein de la commune.**

### Les conditions pour s'inscrire à la bourse :

- > Avoir entre et 18 et 25 ans
- > Être résidant à Gagnac-sur-Garonne depuis au moins 2 ans
- > Ne pas être inscrit dans une auto-école

### Engagements du jeune :

- > 45h dans un service de la commune à définir avec le jeune selon son projet professionnel
- > Obtenir son permis dans les 2 ans

### Commission d'attribution

Les demandes des candidats sont étudiées par le CCAS. Les dossiers sont présentés de manière anonyme.

### Le montant de l'aide

L'aide attribuée par la Ville de Gagnac-sur-Garonne est proportionnelle au quotient familial du jeune. Elle est appliquée en fonction de la grille suivante :

Quotient familial	Participation
Moins de 400€	80%
De 401€ à 500€	75%
De 501€ à 600€	70%
De 601€ à 700€	60%
De 701€ à 800€	50%
De 801€ à 900€	40%
De 901€ à 1000€	30%

**N'hésite pas à demander ton dossier au CCAS !**

### ATELIERS INFORMATIQUES

**En froid avec votre ordinateur ? Ce n'est pas une fatalité !**

Pour vous réconcilier avec l'informatique, le CCAS vous propose des formations adaptées à votre niveau et à vos besoins. La session "débutants" aura lieu de mars à juillet prochain avec dix-huit 18 séances.

Tarif de la session : 90 € (soit 5 € par séance)

**Il reste encore quelques places, inscrivez-vous !**



### REPAS DES AÎNÉS

**Face à la progression constante de l'épidémie et afin de protéger nos anciens, le CCAS a pris la décision de reporter le traditionnel repas des aînés prévu le 29 janvier 2022.**

Un colis gourmand a été remis à toutes les personnes en ayant fait la demande ainsi qu'à ceux initialement inscrits au repas. Ce sont 220 colis qui ont été remis aux aînés de la ville.



### PLAN GRAND FROID

**Comme tous les ans, le CCAS invite les personnes âgées et personnes en situation de handicap ou leurs proches à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.**

En cas de déclenchement du plan grand froid par le Préfet, le CCAS pourra prendre des nouvelles des inscrits et interviendra en cas de besoin. Contactez le CCAS ou venez remplir la fiche de renseignement à la Mairie.



### Quelques précautions en cas de grand froid :

- > Evitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- > Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- > Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- > Ne faites pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- > Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.
- > Nourrissez-vous convenablement.

### Affaires Scolaires

## Le Centre d'Animation se prépare pour l'hiver !

### L'équipe du Centre d'Animation organise les vacances d'hiver de vos enfants.

L'arrivée des vacances d'hiver sera marquée par la fête du Carnaval et des animations au restaurant scolaire.

Pour les quinze jours des vacances d'hiver, les animateurs ont déjà programmé des séquences ludiques, sportives et culturelles à la découverte de l'astronomie.

Plusieurs moments forts sont attendus avec impatience. Par exemple, Nicolas Berton, médiateur de la Cité de l'Espace viendra présenter le "Rendez-vous Lune", une activité participative afin de découvrir différentes facettes surprenantes de notre satellite naturel à travers sept expériences démonstratives et participatives.



Les autres journées seront mises à profit pour s'essayer à de nombreuses activités élaborées selon l'âge et les envies des jeunes participants.

Les enfants âgés de 10 à 13 ans pourront notamment partir en séjour neige au Mourtis du 28 février au 4 mars.



Par ailleurs, dans le cadre du Chantier Jeunes, les adolescents du CAJ vont construire une boîte à livres pour l'école et aménager une salle d'activités manuelles lors de la 1<sup>ère</sup> semaine de vacances.

**Voilà un beau programme en perspective et de quoi faire rêver les enfants, le temps des congés scolaires !**



## La Parenthèse Familiale : un lieu d'accueil accessible aux tout petits et à leurs parents.



Samira RAKDI, responsable de La Parenthèse Familiale accueille chaque lundi matin de 8h45 à 11h45 les enfants de la naissance à leur entrée à l'école, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un adulte référent.

La Parenthèse Familiale, est un lieu d'accueil et d'écoute. C'est un espace propice à l'échange, aux rencontres entre enfants lors de jeux et d'ateliers et permet d'inscrire en douceur les premiers jalons de la séparation à venir. Il s'agit donc d'un véritable accompagnement et soutien à la parentalité qui peut aussi intéresser les futurs parents en leur faisant découvrir les différents domaines nécessaires au développement de chaque enfant : motricité, activités d'éveil, lecture, jeu mais aussi création, expérimentation, socialisation etc.

Samira RAKDI, éducatrice de jeunes enfants et diplômée en psychopathologie du bébé, est spécialement formée à cet accueil. Aussi les parents se sentiront en confiance pour se libérer éventuellement d'une inquiétude ou confier une préoccupation. Gratuité, anonymat, confidentialité et échanges permettront également aux parents de lutter contre l'isolement en valorisant leur rôle et leurs compétences dans un milieu où règne la sérénité en présence d'une spécialiste de la petite enfance. N'hésitez pas à pousser la porte de la Parenthèse Familiale au 30 rue de la Gravette, chaque lundi matin. Vous serez enchanté par la qualité de l'accueil et de l'équipe.



**Renseignements au 05 62 22 93 50 / 06 45 97 84 70  
relaispetiteenfance@gagnac-sur-garonne.fr**



### Affaires Scolaires

## La Bibliothèque fait peau neuve

**Après plusieurs semaines de fermeture, la bibliothèque municipale a rouvert ses portes début janvier.**

L'objectif étant d'améliorer le confort du public et de mieux répondre à ses besoins, un réaménagement a été opéré pour en faire un lieu toujours plus convivial et fonctionnel et de nouveaux horaires d'ouverture sont proposés.

#### En période scolaire :

- > Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h
- > Jeudi 14h-17h
- > Vendredi 14h-17h

#### En période de vacances scolaires :

- > Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h
- > Jeudi 13h30-18h
- > Vendredi 13h30-18h

**Afin de permettre l'ouverture le samedi matin, la municipalité recherche toujours des bénévoles.**

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à appeler au 05 61 74 24 59 !**

Par ailleurs, une amélioration de l'offre proposée aux lecteurs est en cours : les livres trop anciens ont été retirés du catalogue et la prochaine étape consistera à garnir les rayons de nouveaux titres pour tous les goûts et tous les âges.

Des temps privilégiés comme les "Racontines" qui offrent aux enfants et à leurs accompagnateurs un moment de plaisir et d'éveil culturel partagé sont toujours proposés

#### Voici les dates des prochaines animations pour le printemps 2022 :

- > "L'aventure de l'Aéropostale" avec un comédien de l'Envol des pionniers - **Avril**
- > "Inuk, contes arctiques" avec Dominique Rousseau - **13 mai - 17h30**
- > "Murder Party" avec MNevent **20 mai - 17h30**

**Vous souhaitez partir à la découverte de ces artistes ou connaître les dernières nouveautés littéraires ?**

**Venez à la Bibliothèque ! Vous serez agréablement accueillis.**

## Espace Ecoute Parents

**Les Espaces Écoute Parents sont des lieux de consultation de proximité qui s'adressent à des parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.**

Les consultations sont assurées par des psychologues de l'École des Parents et des éducateurs dans 9 communes de Toulouse Métropole et sont gratuites pour les parents.

**Les permanences sont assurées à Gagnac les vendredis après-midi des semaines paires de 14h30 à 16h30 en mairie. Pour prendre rendez-vous : 05 61 37 12 22**



Le vote des enfants de CM1 et CM2

## Conseil Municipal des Enfants

**Le 2 décembre dernier avait lieu l'élection des nouveaux Conseillers Municipaux Enfants.**

Après une campagne électorale "éclair" les enfants des classes des CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont élu quatre nouveaux conseillers municipaux.

Julian ARAUJO, Capucine GILBERTAS BLONDIN, MéliA LAFITE Juliette ROBERT, ont rejoint, Robin DEJEAN, Marin SALGUES, Simon SOUCASSE.

**Les nouveaux élus fourmillent d'idées d'actions à mener :** Plus de végétation dans la commune et sur la Place, plus de poubelles et de cendriers dans les rues, incitation au tri sélectif, installation d'un lieu calme sous le préau de l'école élémentaire pour les enfants qui souhaitent lire, mise en place d'une correspondance entre des personnes âgées

d'une maison de retraite et les enfants des écoles de la commune, organisation de collecte de nourriture pour une association.

Le premier Conseil Municipal des enfants s'est tenu le 9 décembre et après un tour de table et une visite de l'Hôtel de Ville, les enfants ont pu plancher sur les premiers projets qu'ils mettront en place.

Vous retrouverez les prochaines actions du Conseil Municipal des Enfants dans notre prochain numéro, sur le site internet ou sur notre page Facebook !



La visite de l'Hôtel de Ville : le bureau de M. le Maire.



Remise de l'écharpe tricolore par M. le Maire à Juliette ROBERT.



Les enfants du CME avec M. le Maire Julian ARAUJO, Juliette ROBERT, Capucine GILBERTAS BLONDIN, MéliA LAFFITE, Lianna ARSENIAN (Animatrice référente) Robin DEJEAN et Simon SOUCASSE. Absent : Marin SALGUES



Remise de l'écharpe tricolore par Marie DUCOS, conseillère municipale, à Robin DEJEAN.



Les lacs des Millières

## Associations

### La vie des Associations

**Janvier est traditionnellement le mois des vœux : santé, bonheur, réussite pour toutes les associations Gagnacaises, éloignement de la menace de la COVID pour que les associations puissent reprendre leurs activités sans contrainte,...**

Mais depuis le 10 janvier, plusieurs associations de la commune ont subi de plein fouet la crue de la Garonne tant du côté des lacs de pêche aux Millières, que sur les cultures de La Pachamama, ou aux écuries du Garrel et à la cabane des chasseurs.

Les locaux de la Gaule Gagnacaise (aux Millières) sont toujours sous l'eau, le niveau du lac est monté de plusieurs mètres et différentes solutions sont étudiées afin d'évacuer ce surplus d'eau.

Les écuries du Garrel, accueillant la section Equitation de l'ASCG, ont dû évacuer près de 80 chevaux et ont pu compter sur plusieurs bénévoles venus leur prêter main forte le weekend suivant pour évacuer tous les débris et les bois charriés par la Garonne dans les bennes mises à leur disposition par la ville de Gagnac.

L'association La Pachamama a vu réduit à néant ses mois de durs labeurs pour faire pousser ses légumes, les serres étaient toujours dans l'eau plusieurs jours après l'inondation. La saison culturelle proposée par la guinguette pourrait également être compromise.

Enfin, le local des chasseurs a été bien inondé, mais dès le week-end toute l'équipe était à pied d'œuvre pour tout nettoyer et remettre en place.

Les Jardins Gagnacais, situés à proximité du Grand Parc Garonne, ont également été envahi par les eaux.

Sur le site, l'eau est redescendue assez rapidement et les jardiniers ont déjà nettoyés les limons laissés par la Garonne avant de se lancer dans les prochaines plantations.



Le site de La Pachamama



## Les Sections de L'ASCG



### Cap Trail

**Après deux années compliquées marquées par les annulations et les reports, la course à pied reprend petit à petit ses droits.**

Cap Trail était néanmoins présent sur de jolis événements tels que le Luchon Aneto Trail l'été dernier où pas moins de 13 membres ont participé aux différentes épreuves proposées mais aussi lors du trail des Hospitaliers en Octobre. Plus récemment, Cap Trail a été remarqué du côté de Grenoble avec la victoire du « patron » Gaston, et également lors de l'Epicurienne à Castelnau d'Estretfond.

La nouvelle année est arrivée et la tradition veut de la débiter dans les coteaux chez les zinzins, du côté de Pechbonnieu avec au programme pluie et boue !

L'excellente place de Sylvain (6<sup>e</sup>) est à noter dans cette course très relevée. Malgré le contexte, la saison est bien lancée et la section espère qu'elle soit belle et intense. De petites courses locales sont au programme des adhérents pour terminer ce rude hiver puis dès que le printemps sera de retour les choses "sérieuses" reprendront : le Marathon de Barcelone pour quelques-uns ou L'Ariégeoise pour les adhérents qui pratiquent, pour beaucoup, le cyclisme sur route.

La section accueille 36 adhérents de tous niveaux ; vous pouvez les rejoindre pour les sorties hebdomadaires du mercredi soir. Le point de rencontre est à 18h30, Place de la République pour une séance tranquille en groupe d'environ une heure pour une dizaine de kilomètres.

Site internet : <https://captrailgagnac31.jimdofree.com>



### La Gaule Gagnacaise

Le riche programme (huit lâchers de truite et trois concours) prévu pour la saison par la Gaule Gagnacaise est suspendu jusqu'à nouvel ordre suite à la montée spectaculaire du niveau d'eau dans les lacs.

Associations

## Cyclisme

**Après la saison précédente annulée par la crise du COVID, la Team Cyclo-Cross a repris son activité pour la saison 2021/2022.**

Et une fois n'est pas coutume, elle a confirmé qu'elle était une des meilleures de la région avec 12 victoires et 10 podiums sur 22 épreuves départementales et régionales.

Elle a remporté un titre de Champion Régional Occitanie Sénior, deux titres de Champion départemental Sénior et Ancien, un titre de vice-champion départemental ancien, une 3<sup>e</sup> place aux régionales Anciens et de nombreux top 10 !

Le week-end du 22-23 janvier, la Team Gagnacaise a obtenu une belle 6<sup>e</sup> place aux Championnats de France CX à Mulbach-sur-Munster, en Alsace grâce à Jordy BIAU, vainqueur à lui seul de sept cyclo-cross et de trois titres de champion séniors cette saison. Une performance ! Rappelons que la Team a été en 2019/2020 championne de France à l'Américaine de cyclo-cross disputée en équipe de deux par relais et un titre régional.

La saison route s'est clôturée avec cinq victoires et huit podiums dont un titre de Champion Régional Espoir. La Team a également remporté les 8 heures d'Albi qui se sont déroulées en septembre dernier en équipe mixte (filles/garçons) et une belle 4<sup>e</sup> place en équipe de quatre séniors hommes, une prouesse pour le club !

La Team gagnacaise confirme sa position d'acteur majeur de la discipline avec ses 39 compétiteurs pour la saison à venir. Les effectifs se sont renforcés cette saison dans toutes les catégories d'âges. Un stage en Espagne est programmé comme à son habitude mais le plus gros défi du club sera le Tour de Corse fin mai : 1 200 kms pour 15 000 mètres de dénivelé positif en 10 jours !

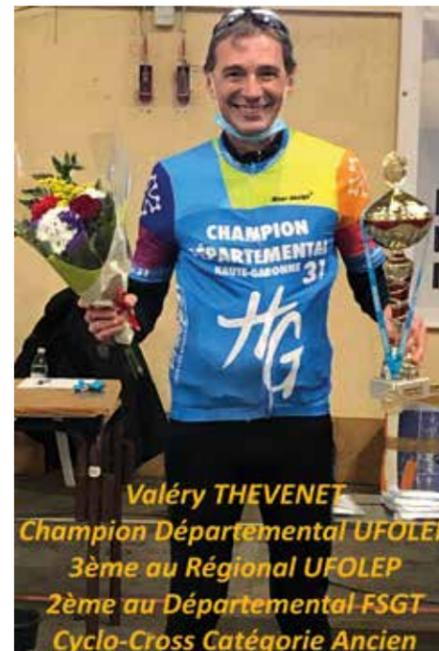
La saison route se clôturera soit avec une 2<sup>e</sup> participation aux 24 Heures du Mans Vélo soit aux 8 Heures d'Albi.

Depuis le début de la crise sanitaire, le développement du "Vélo chez Soi" ou "Home Cycling" a provoqué un tel engouement qu'une nouvelle discipline est née : le E-Cycling via des Home-Trainers connectés sur lesquels le club a investi. Il a d'ailleurs été l'un des premiers à créer sa section E-Cycling Sport avec la "Team Arroda" composée d'un effectif d'une trentaine de coureurs. La participation à des courses virtuelles comme dans un jeu vidéo a trouvé un nouveau public. Le E-cyclo sport permet de découvrir le



reste du monde en sillonnant des contrées par vidéos virtuelles ! Le club Gagnacais participe, avec la fédération, au développement de cette activité avec la naissance de courses et championnats virtuels officiels.

La Team Gagnacaise souhaite organiser des courses sur route comme Candie sur circuit Moto, trouver un nouveau lieu pour un Grand Prix Cycliste et faire perdurer le traditionnel cyclo-cross aux Lacs des Millières près des berges de la Garonne. Le club tient à remercier la Gaule Gagnacaise pour l'utilisation du site et la mise à disposition des infrastructures. Le club tient également à remercier la Mairie de Gagnac et ses Services Techniques ainsi que tous les partenaires, les bénévoles, les coureurs et leurs familles. Toutes ces personnes font la réussite de la section et qui montrent les valeurs et couleurs de la commune !



## Multiboxe

**Malgré un contexte sanitaire toujours difficile avec de nombreuses contraintes sanitaires, les entraînements continuent à l'ASCG Multiboxe pour cette saison sportive 2021/2022 et les résultats sont au rendez-vous !**

La fin de l'année 2021 a ainsi été marquée par deux événements importants pour la vie du club. Tout d'abord, les compétiteurs gagnacais ont brillé lors des championnats d'Occitanie de Light Contact qui se sont déroulés les 18 et 19 décembre à Lourdes : 6 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 4 médailles de bronze ont été remportées par les jeunes sportifs.

Ces excellents résultats vont également permettre aux six champions gagnacais de représenter l'Occitanie aux finales des championnats de France qui auront lieu les 4 et 5 juin 2022 à Melun.

Cette compétition a permis aux jeunes boxeurs de Gagnac de gagner en confiance et de se préparer dans de bonnes conditions pour les prochaines échéances et notamment pour les championnats d'Occitanie en Kick Boxing à Lourdes, fin janvier.

Par ailleurs, un autre événement a permis à l'ASCG de faire parler d'elle bien au-delà des frontières de l'Occitanie. Le coach de l'ASCG Multiboxe, Mohamed BEN MENDIL, a en effet soutenu sa thèse de doctorat en droit public, le 13 décembre dernier à l'Université Bretagne Sud, devenant ainsi le premier champion du monde de Kick boxing et boxeur professionnel à obtenir le titre de docteur en droit.

Bravo aux champions et bravo au coach ! N'oubliez pas qu'il n'est jamais trop tard pour rejoindre l'ASCG Multiboxe, des places sont encore disponibles dans toutes les sections (enfants, ados, adultes et cardioboxing).

Contact : [multiboxe31@gmail.com](mailto:multiboxe31@gmail.com)



# CITYALL

## DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville

